CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN D'ÉTUDE DES TEMPLES DE KARNAK LOUQSOR (ÉGYPTE) USR 3172 du Cnrs



المركز المصرى الفرنسى لىدراسة معابد الكرنىك الاقصر (مصر)

Extrait des Cahiers de Karnak 9, 1993.

Avec l'aimable autorisation de Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE). Courtesy of Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE)







L'ARCHITECTURE DES NICHES DU SANCTUAIRE D'AMON DANS LE TEMPLE DE L'AKH-MENOU À KARNAK*

Nathalie BEAUX

Dans la partie nord-est du Temple de l'Akh-menou, édifice érigé par Thoutmosis III à Karnak, se situe un ensemble de pièces qu'on appelle « Jardin botanique » en raison des représentations animales et végétales qui ornent le soubassement de leurs parois. On accède au sanctuaire orienté sud-nord par une sorte de vestibule qui lui est perpendiculaire (cf. pl. V)¹. Au fond du sanctuaire se dresse un large socle de quartzite sur lequel se trouvait autrefois un naos contenant sans doute une statue du dieu Amon. Les parois est et ouest de la salle comportaient chacune quatre niches².

Si les premiers plans restituent huit niches de même largeur³, J. Lauffray, après l'établissement en 1968 d'un nouveau plan, souligne que seules quatre niches sont attestées, dont deux au nord « plus grandes que celle conservée près de l'entrée au sud⁴ ». Ce plan, tout en fournissant un document plus précis, soulève néanmoins des problèmes de lecture et l'aspect des niches demeure incertain.

Il convient donc de reprendre chaque indice pour mieux comprendre l'architecture des parois est et ouest de cette salle.

La niche située au sud-est du sanctuaire est la seule dont on puisse observer la largeur, bien que le ciment de restauration qui recouvre son montant nord ne permette pas de dire s'il est bien à sa place originale (cf. pl. III c). Deux chambranles encadraient la

^{*} Je tiens à remercier le Centre franco-égyptien de m'avoir donné la possibilité de mener l'étude de terrain qui a préludé à ce travail. Je suis très reconnaissante au Dr C. van Siclen de l'aide qu'il m'a prodiguée lors de cette recherche.

^{1.} Ce sont les salles XXXI (P.M. II, p. 120-1) et XXXII (P.M. II, p. 122) auxquelles est consacrée la thèse de doctorat de l'auteur, «Le Cabinet de Curiosités de Thoutmosis III — Plantes et animaux du «Jardin botanique» de Karnak», Orientalia Lovaniensia Analecta 36, Louvain, 1990.

^{2.} P. Barguet, Le Temple d'Amon-Rê. Essai d'exégèse, Le Caire, 1962, p. 200.

^{3.} J. Vandier, Manuel d'architecture égyptienne, t. II, Les grandes époques. L'architecture religieuse et civile, Paris, 1955, fig. 401; P. Barguet, o.c., plan 2; P.M. II, p. 122 et plan XII (2).

^{4.} J. Lauffray, «Le secteur Nord-Est du Temple jubilaire de Thoutmosis III à Karnak. État des lieux et commentaire architectural», Kêmi XIX, 1969, p. 200 et fig. 6.

102 KARNAK IX

baie. De chaque côté de la niche, le registre inférieur de la paroi était orné de représentations botaniques et zoologiques, et le registre supérieur, de scènes figurant le roi Thoutmosis III et un dieu. Il en était de même entre les autres niches, ainsi que l'évoque P. Barguet⁵. On peut vraisemblablement restituer symétriquement une telle niche au sudouest de la salle⁶.

Les deux niches situées au nord-ouest conservent une partie de leur paroi de fond et leur montant nord, avec une feuillure se prolongeant en une sorte de listel large de 3 cm et pourvu de la même épaisseur que le chambranle, large de 56 cm, que l'on observe sur la niche précédemment décrite. On note de plus, sur les tableaux, l'absence des lignes qui indiquent le bas du registre d'une paroi décorée, et qui figurent sur les tableaux sud des deux niches au sud-est de la salle. Enfin, l'examen du linteau de la niche nord-ouest révèle l'existence de deux cavités destinées au logement de la crapaudine nord, ces cavités étant espacées de la largeur d'un chambranle de niche. Tous ces indices signalent un élargissement de la niche nord-ouest par suppression d'une partie du chambranle et du montant nord (cf. pl. IV). On peut sans difficulté conclure de même pour la niche voisine qui possède une structure avec listel identique (cf. pl. II b), et pour les deux niches médianes de la paroi est, car celles-ci possèdent un linteau présentant des caractéristiques semblables à celui de la niche nord-ouest.

Il est donc certain que quatre niches, deux au nord-ouest et deux au milieu de la paroi est, ont été élargies par suppression d'une partie de leur montant et de leur chambranle nord, du côté de la salle où se trouve le naos.

Deux blocs inédits portent les marques d'un élargissement similaire. En effet, ils comportent chacun un fragment de montant de niche avec feuillure se poursuivant en un listel saillant par rapport à la paroi où figurent des représentations botaniques. Ces éléments sont disposés de telle manière que la structure de l'un est inverse de celle de l'autre, et que l'on peut donc les replacer sur une paroi différente, si l'on admet que les niches furent toutes élargies du côté nord, comme c'est le cas pour les quatre déjà mentionnées. Le premier bloc proviendrait donc du montant nord de l'une des niches médianes de la paroi est, ce qui confirme les conclusions apportées par l'examen des linteaux de ces niches, et le second bloc appartiendrait à la deuxième niche sud-ouest, ce qui porterait à cinq le nombre des niches élargies (cf. pl. II b et pl. III b).

Le reste de la restitution peut être fait selon un principe de symétrie; il se peut que sept et même peut-être huit niches aient été élargies, mais ce dernier point est invérifiable.

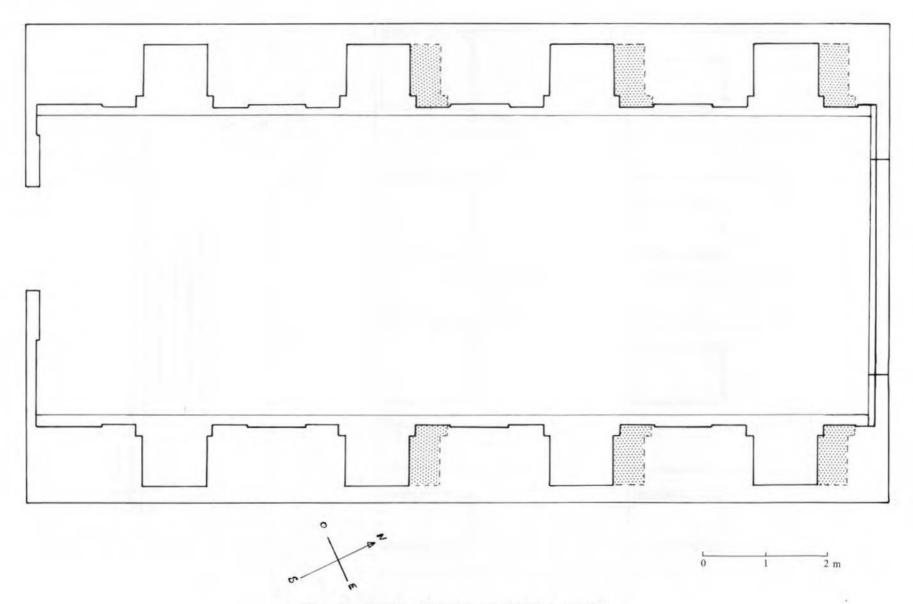
On propose donc un plan et une restitution en hauteur des parois est et ouest du sanctuaire, présentant chacune à l'origine quatre niches semblables également réparties, dont trois se sont trouvées dans un second temps élargies (cf. pl. I-III).

Un bloc, reposant maintenant dans la niche nord-ouest et constituant le bas du montant droit d'une niche, présente exactement les dimensions qu'aurait le bloc formé de la partie de montant et de chambranle supprimée lors de l'agrandissement d'une des niches. Les hiéroglyphes inscrits en haut du chambranle ont été martelés puis regravés; on peut donc en déduire que l'élargissement de ces niches aurait eu lieu après restauration des inscriptions martelées à l'époque amarnienne. Sans doute est-ce là qu'il faut chercher les éléments de l'explication d'un tel changement architectural.

^{5.} P. Barguet, o.c., p. 200.

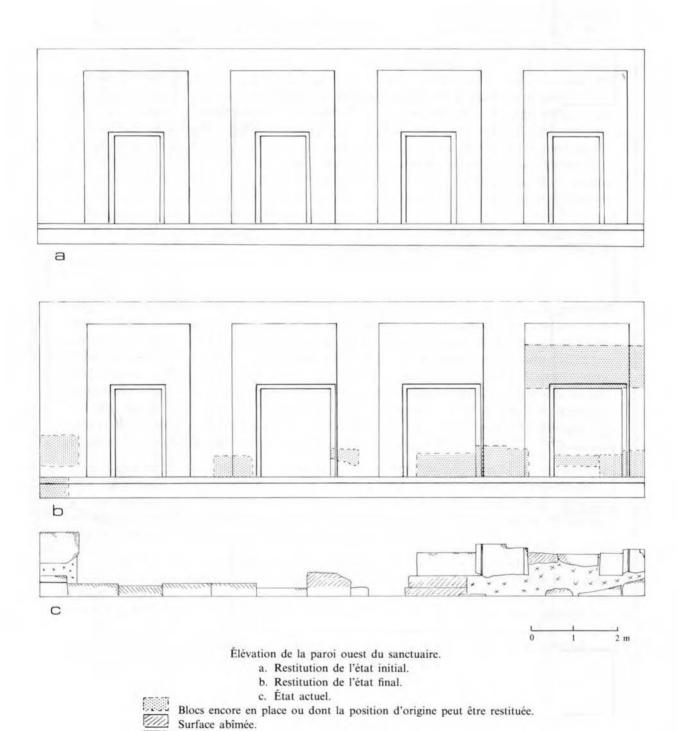
^{6.} J. Lauffray, o.c., p. 200.

^{7.} Le ciment de la restauration empêche, comme il a été dit plus haut, de juger avec certitude de la largeur de la niche sud-est et donc de celle de la niche sud-ouest que l'on restitue symétriquement.

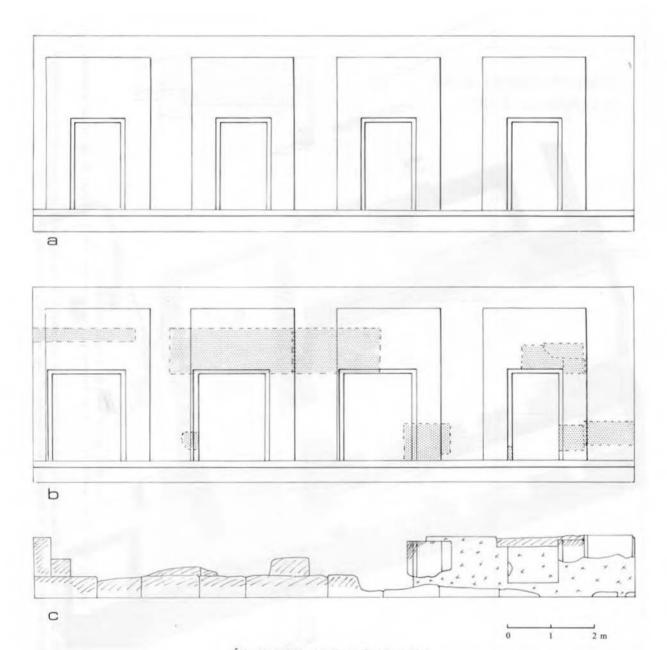


Disposition des niches et élargissement ultérieur de certaines.

Partie supprimée lors de l'élargissement de la niche.



Ciment.



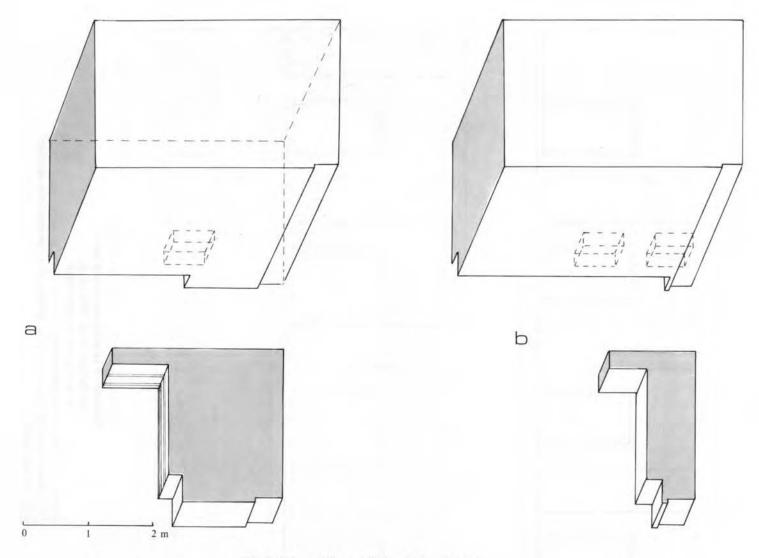
Élévation de la paroi est du sanctuaire. a. Restitution de l'état initial.

- b. Restitution de l'état final.

c. État actuel. Blocs encore en place ou dont la position d'origine peut être restituée.

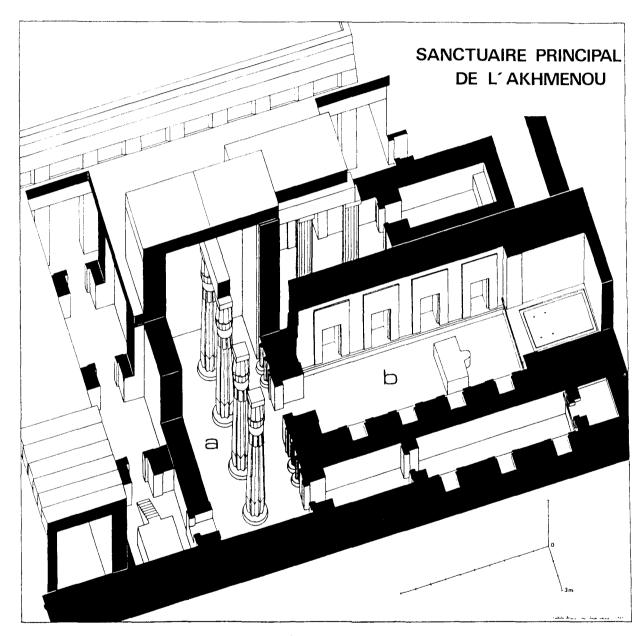
Surface abîmée.

Ciment.



Détail de la moitié nord de la niche nord-ouest.

- a. Restitution du plan original de la niche (partie nord) et du linteau lui correspondant avec indication de la cavité permettant le logement de la crapaudine.
- b. Plan de la niche après élargissement (état actuel) et schéma du linteau lui correspondant avec indication de deux cavités, celle permettant le logement de l'ancienne crapaudine et désormais hors d'usage, et celle accueillant le nouveau gond.



Axonométrie des salles du «Jardin botanique». État initial. (Dessin : Nathalie Beaux et Jean-Claude Golvin.)
a. Vestibule.
b. Sanctuaire.